



Décision relative à une demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché d'une matière fertilisante

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre V du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande de modification de l'autorisation de mise sur le marché de la matière fertilisante (produit simple) XEOX

de la société FRAYSSINET SAS

enregistrée sous le n°2021-0767

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 8 septembre 2021,

La modification des informations déclarées (ajout d'un nouveau fournisseur pour une matière première composant le produit) **est autorisée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et son annexe confidentielle.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.



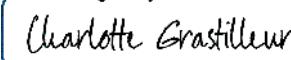
Informations générales

Noms du produit	XEOX INSEMO ST
Type de produit	Produit de référence
Catégorie du produit	Produit simple
Titulaire	FRAYSSINET SAS La Mothe 81240 ROUAIROUX France
Classe - Type	Matière fertilisante - Stimulateur de croissance racinaire à base de lignosulfonate et additif agronomique pour un mélange avec : - un support de culture selon la norme NF U 44-551/A4 ; - un amendement organique conforme à la norme NF U 44-051, un engrais solide ou liquide, ou une solution nutritive, selon la norme NF U 44-204.
Etat physique	Solution (liquide visqueux)
Numéro d'intrant	842-2014.01
Numéro d'AMM	1080002

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient. Les modalités d'autorisation du produit restent inchangées à l'exception de la modification des conditions mentionnées en annexe de la présente décision.

A Maisons-Alfort, le 20/10/2021

DocuSigned by:

 Charlotte Grastisseur
AE281A955A42454...
 Directrice générale déléguée
 en charge du pôle produits réglementés
 Agence nationale de sécurité sanitaire de
 l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)